LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
YONNE

Guid'Asso DLA

Pour les associations employeuses

Cofinancé par l'Union européenne

Les accompagnements collectifs de septembre à décembre 2026

FDFR 89, 62 avenue du 4eme R.I.
89000 Auxerre
09.65.12.56.54 // dla@fdfr89.org



Dynamique collective sur les libertés associatives et le pouvoir d'agir

20/10, 18/11

Étudier ce que vivent concrètement les associations et partager ces constats, pour mesurer leur marge de manœuvre face à la dégradation de leurs conditions économiques.

Ouvrir des pistes, identifier des leviers et lancer une dynamique d'échange et de collaboration sur le territoire.

Se lancer dans une démarche de mécénat ou de parrainage

23/10, 05/11, 23/11.

- Cadre, formes et spécificités du mécénat et du parrainage.

- Financements privés dans le modèle économique global de votre association.

- Identifier les valeurs de votre association et concevoir des argumentaires.

- Financeurs potentiels (fondations et autres)

- Mettre en place une stratégie adaptée à mon association

Prévenir les tensions au sein du collectif

03/11, 26/11, 11/12

Comprendre les causes et mécanismes des tensions et conflits.

Mettre en place une stratégie proactive et disposer d'outils pour les prévenir et les gérer.

Construire une culture commune du collectif face aux conflits.

Structurer et consolider un collectif respectueux de chacun, via des espaces de régulation sécurisés.

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
YONNE

Guid'Asso DLA

Pour les associations employeuses

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

89 yonne

Les accompagnements collectifs de septembre à décembre 2026

FDFR 89, 62 avenue du 4eme R.I.
89000 Auxerre
09.65.12.56.54 // dla@fdfr89.org





Prévenir et prendre en compte les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)

Accompagnement collectif du DLA 89
pour les associations culturelles
organisatrices d'événements accueillant du public

Bénévole, salarié, vous souhaitez être accompagné pour progresser dans la prévention et la prise en compte des VHSS au sein de votre association ?

Cet accompagnement vise à :

- Comprendre la dimension systémique des VHSS, leurs formes et définitions légales.
- Connaître les obligations des structures en droit du travail et leurs modalités de mise en œuvre.
- Savoir réagir en tant que victime, témoin ou face à un signalement.
- Définir des procédures internes : protocole, signalement, référent.e, communication dédiée.
- Garantir un environnement sûr pour l'accueil des publics.
- Disposer de ressources concrètes : affiches, charte, flyer, violentomètre, etc.
- **Mettre en place la politique VHSS de votre association**

Gratuit pour les structures participantes, Deux personnes par association (binôme bénévole / salarié fortement encouragé) peuvent s'inscrire